Présentation synthétique à l'attention des citoyens du Budget Primitif 2017 de la collectivité parisienne

Le BP 2017 de Paris

L'équilibre général

Le Budget Primitif 2017 se caractérise par le maintien des dépenses d'investissement à un niveau élevé (1 690 M€ contre 1 687 M€ au BP 2016) conforme au programme d'investissement de la mandature (PIM). Près d'un tiers de ces dépenses est financé par l'épargne brute[1] dégagée en fonctionnement, à hauteur de 494 M€. À cette épargne brute s'ajoutent 601 M€ de recettes d'investissement, portant la capacité de financement des investissements à 1 095 M€ au total, ce qui correspond à 65 % des dépenses d'investissement avant amortissement de la dette. L'autorisation d'emprunt est fixée à 793 M€.

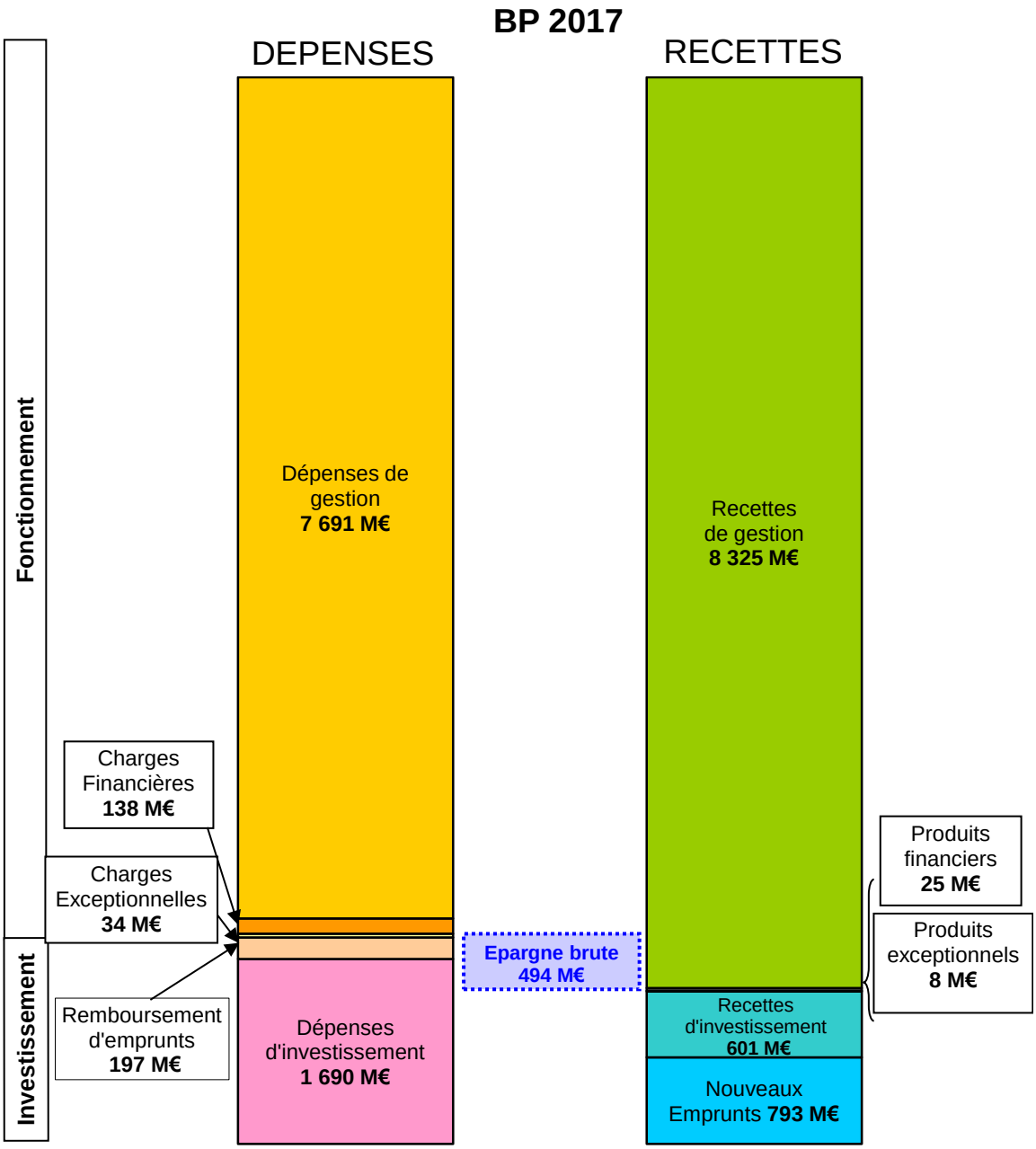

[1] Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement

Les chiffres clés

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 7,9 milliards d'euros (dépenses réelles).
Les montants ont été retraités pour tenir compte des flux croisés en dépenses - recettes entre la Ville et le Département sur le budget de fonctionnement (dont essentiellement, la contribution de la Ville aux dépenses sociales du Département pour 338 M€ en 2017) et entre les sections de fonctionnement et d'investissement au titre des loyers capitalisés.
La masse budgétaire d'investissement (CP) s'élève à 2,52 milliard d'euros (dont 1,69 milliard d'euros de dépenses réelles d'investissement, hors remboursement d'emprunt). **Les autorisations de programme nouvelles s'élèvent à 1,44 milliard d'euros.**

	BP 2016	Projet BP 2017	2016 /2017
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en M€)			
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 783	7 864	+1,0%
CHARGES DE PERSONNEL	2 269	2 335	+2,9%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	787	781	-0,7%
AIDE SOCIALE LEGALE (Enfance, personnes agées et handicapées) y compris PCH et APA	879	870	-1,0%
RMI/RSA (allocation)	369	360	-2,3%
CONTRIBUTION AU CASVP	344	353	+2,6%
SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE DE FRANCE	378	382	+1,0%
CONTRIBUTION A LA PREFECTURE DE POLICE	285	289	+1,1%
CONTRIBUTION DU DEPARTEMENT DE PARIS AU FNGIR	898	898	0,0 %
CONTRIBUTION AU SYCTOM	110	103	-6,5%
PEREQUATION	499	546	+9,4%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	297	288	-3,1%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en M€)			
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 316	8 358	+0,5%
PRODUIT DE LA FISCALITE	5 661	5 853	+3,4%
DOTATIONS DE L'ETAT	774	651	-15,8%
DOTATION TIPP ET FMDI	258	259	+0,1%
REDEVANCES ET PRESTATIONS DE SERVICE	481	485	+0,9%
EXCEDENTS DE ZAC	78	103	+32,4%
PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS	29	33	+12,7%
EPARGNE BRUTE (écart Recettes - Dépenses) en M€	533	494	-7,3%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en M€)			
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 687	1 690	+0,2%
RECETTES D'INVESTISSEMENT (en M€)			
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	605	601	-0,7%
En M€:			
ENCOURS DE LA DETTE BANCAIRE ET OBLIGATAIRE AU 01.01.2016 / 01.01.2017	4 446	4 927	+10,8%
ENCOURS DE DETTE TOTAL AU 01.01.2016/ 01.01.2017	4 640	5 160	+11,2%
MONTANT DE L'AUTORISATION D'EMPRUNT	749	793	+5,8%
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	200	197	-1,5%
EFFECTIFS REGLEMENTAIRES (BP 2016 - BP 2017, hors budgets annexes)	48 318	48 343	+ 25 postes

La répartition par politique publique

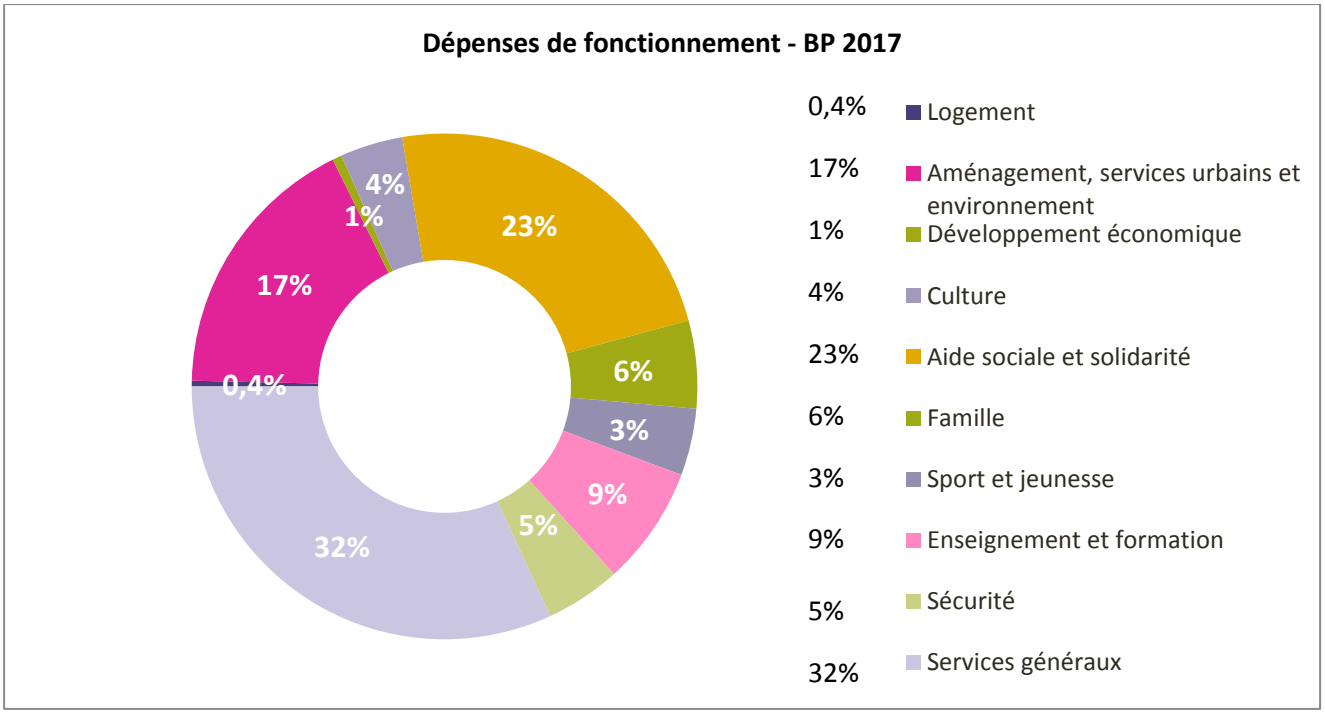

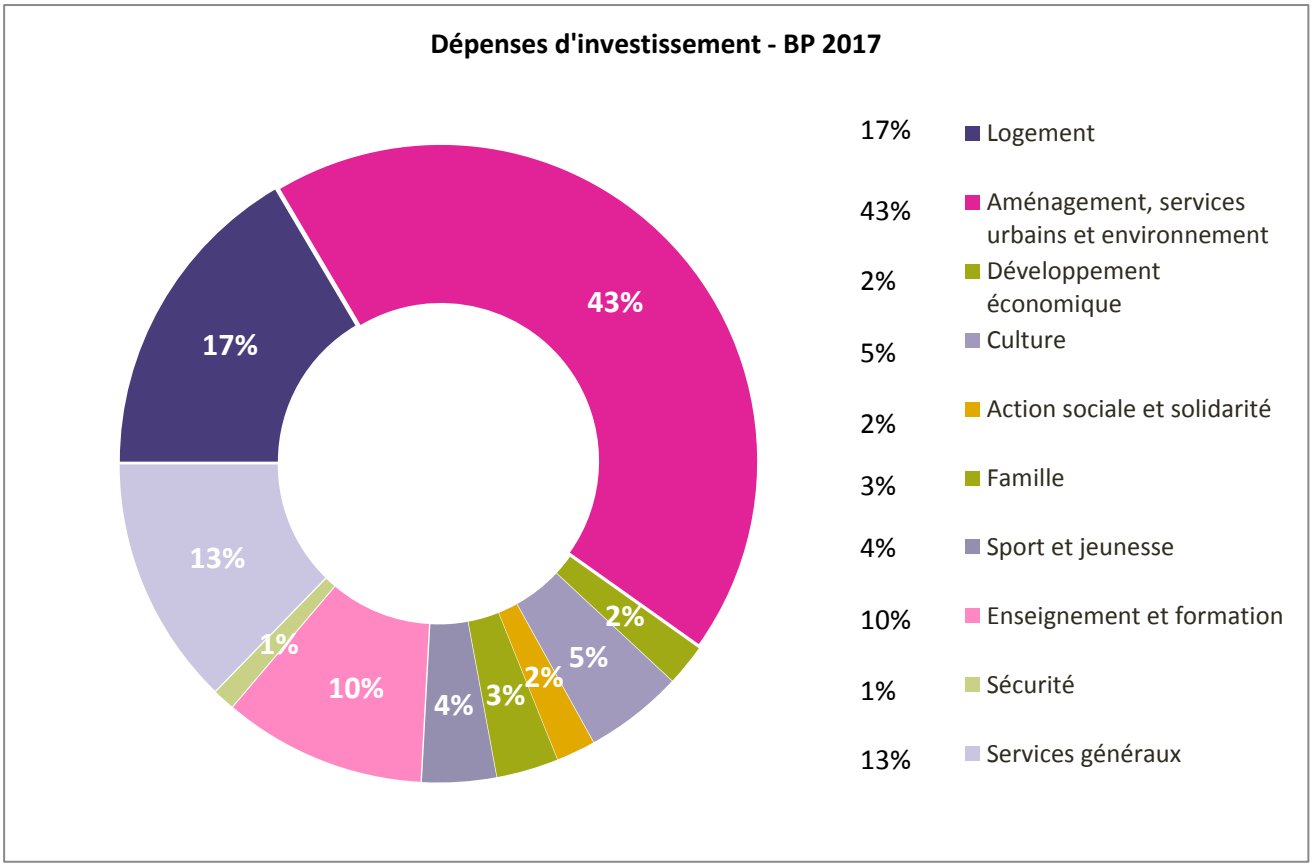

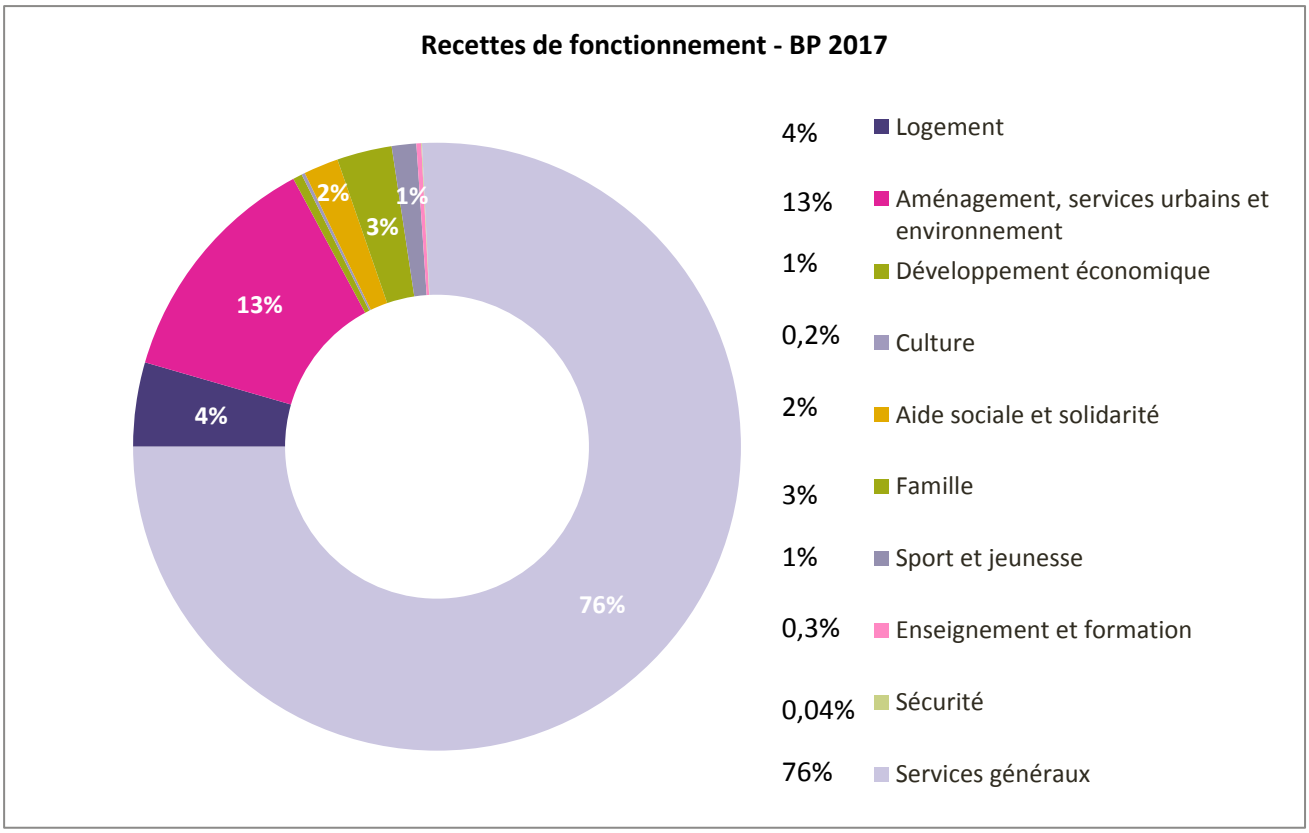
Recettes de fonctionnement - BP 2017
2%
1%
3%
13%
4%
76%
4% Logement
13% Aménagement, services urbains et environnement
1% Développement économique
0,2% Culture
2% Aide sociale et solidarité
3% Famille
1% Sport et jeunesse
0,3% Enseignement et formation
0,04% Sécurité
76% Services généraux

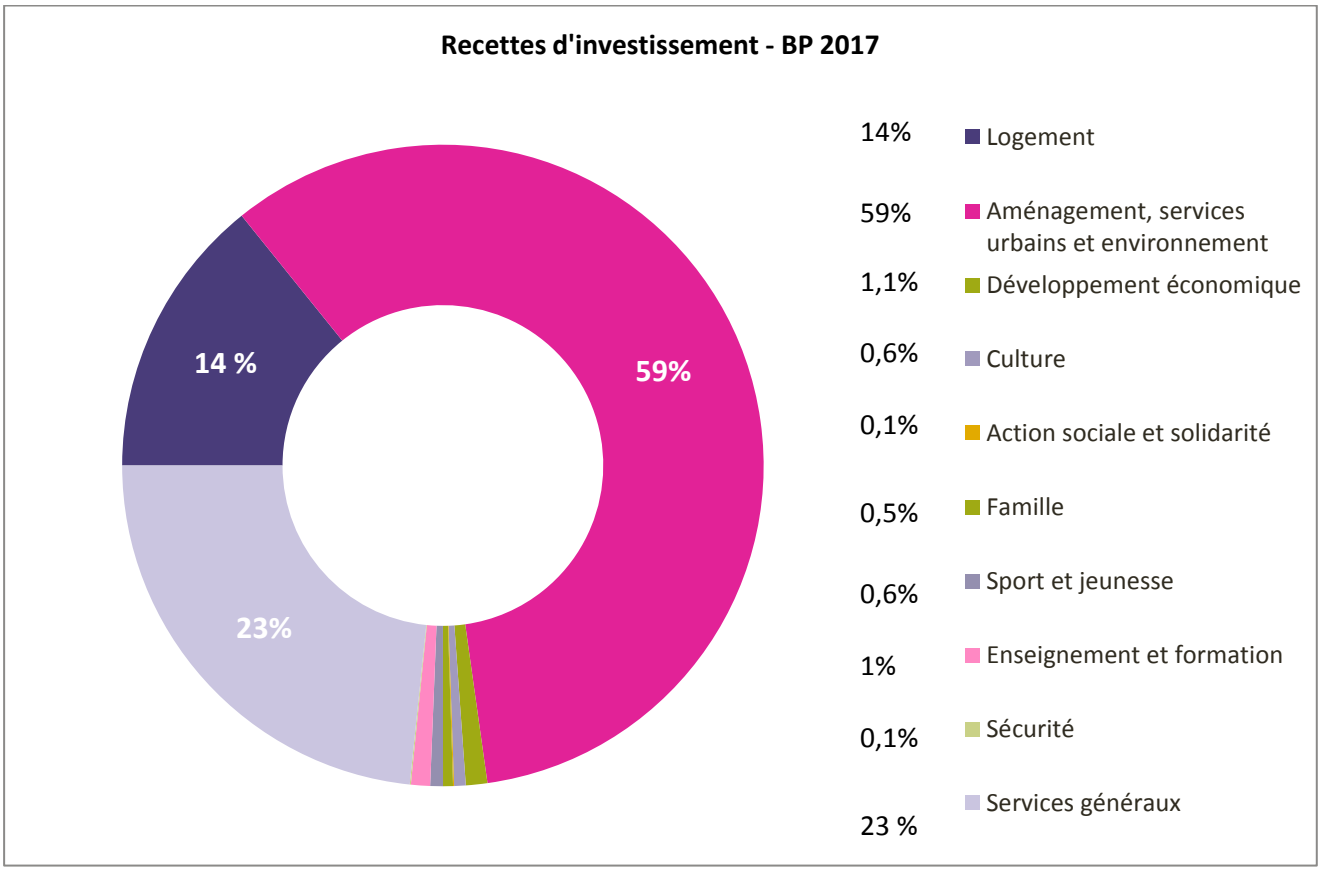
Recettes d'investissement - BP 2017
14 %
59%
23%
14% Logement
59% Aménagement, services urbains et environnement
1,1% Développement économique
0,6% Culture
0,1% Action sociale et solidarité
0,5% Famille
0,6% Sport et jeunesse
1% Enseignement et formation
0,1% Sécurité
23 % Services généraux